Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères et du développement international, sur le bombardement d'une école à Idlib en Syrie, à Paris le 26 octobre 2016.

2016-10-26

Je condamne avec la plus grande fermeté le bombardement qui a visé le 26 octobre une école à Idlib. Au moins 22 enfants et de nombreux civils ont trouvé la mort.

Le régime syrien et ses soutiens, loin de mettre en oeuvre les trêves annoncées, ont accru leurs bombardements. Ces attaques sont des violations graves du droit international humanitaire.

Seule une cessation des hostilités effective et durable permettra d'acheminer l'aide humanitaire et de créer les conditions pour la reprise des négociations. La France, en lien avec ses partenaires, ne ménagera aucun effort pour parvenir à une solution politique conforme à la résolution 2254 du conseil de sécurité des Nations unies et au communiqué de Genève.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 2 novembre 2016

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/200990-declaration-de-m-jean-marc-ayrault-ministre-des-affaires-etrangeres-et